

Un nouvel envol pour Le Chanay ? On y **travaux** !



Afin d'améliorer la qualité d'accueil de la zone commerciale du Chanay, la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL), en partenariat avec la Ville de Saint Bonnet de Mure, prévoit de réaménager **la D306** entre **l'avenue Gaspard Monge** et **le rond-point de l'Environnement**.

Un vaste projet de requalification de 4 zones d'activités sur tout le territoire

Dans le cadre de sa compétence « développement économique », la CCEL aménage, entretient et commercialise les zones d'activités des 8 communes qui la composent. La requalification du Chanay s'inscrit dans un vaste programme de requalification de **15 millions d'euros** de plusieurs zones d'activités :

Le Chanay à Saint Bonnet de Mure,
Mi-Plaine à Genas,
Satolas Green à Pusignan,
Les Portes du Dauphiné
à Saint Pierre de Chandieu.

La zone commerciale Le Chanay demain : une zone accueillante et apaisée

Des aménagements pensés pour tous :

- **Sécurisation de la voirie et réduction de la largeur de la chaussée** afin de réduire la vitesse des voitures.
- **Création** de deux arrêts de bus aux normes PMR.
- **Création de contre-allées et de nouvelles traversées** pour faciliter le cheminement entre les commerces.
- **Réaménagement des voies** dédiées aux piétons et modes doux.
- **Plantation d'arbres et d'espaces verts** afin de créer des îlots de fraîcheur et de mieux structurer les espaces, tout en embellissant la zone.



Pendant les travaux : des désagréments limités et une information régulière

Des plans de circulation et d'accès adaptés seront proposés aux différentes phases des aménagements.

Une communication spécifique sera mise en place afin de vous tenir informés de l'avancée du projet et des différentes phases des travaux.

Vous pouvez dès maintenant vous abonner à la newsletter dédiée en scannant le QRCode.

**Vous avez une question ?
Vous souhaitez en savoir plus ?**

requalification@ccl.fr

www.ccl.fr



Calendrier

**Fin mai
2023**



**DÉBUT
DES TRAVAUX**

Les travaux débuteront fin mai et se dérouleront par phases successives, sur 12 mois.

